

Charles GUÉRIN

Président de la 8^e section
du Conseil National des
Universités

Professeur de Langue et
littérature latines

À Monsieur Alain Bonnin
Président de l'Université de
Bourgogne

Lyon, le 16 septembre 2016

Monsieur le Président, cher collègue

Je viens vous faire part de ma réelle préoccupation, après avoir appris que M. Eric Heilmann, doyen de l'UFR Lettres et philosophie de l'Université de Bourgogne, envisagerait de fermer le parcours de Lettres classiques de la première année de la licence de Lettres, pour le remplacer par une simple UE, au motif que ce parcours n'attirerait qu'un petit nombre d'étudiants.

Une telle décision, qui se présente comme une simple réorganisation, pourrait paraître anodine, dans la mesure où elle conserverait formellement ouverte la formation en Lettres classiques de votre université. Mais comme la commission « Disciplines à faibles effectifs » de la CP-CNU l'a constaté, toute fragilisation des enseignements de spécialité dans une discipline à petits effectifs aboutit de façon mécanique à sa disparition à brève échéance. Le rapport « Disciplines rares », réalisé par la CPU en décembre 2014, a précisément décrit ce processus, avertissant ainsi les présidents d'université sur les risques encourus et la nécessité d'œuvrer pour la préservation des disciplines concernées.

Ce résultat parfaitement prévisible serait d'autant plus catastrophique qu'il affecterait une formation où toutes les conditions scientifiques et pédagogiques du succès et du développement futurs se trouvent réunies : excellence reconnue par tous de la formation délivrée, débouchés professionnels garantis par le biais du CAPES et de l'Agrégation où le département de Lettres classiques de l'Université de Bourgogne accumule les succès, assise extrêmement solide dans la recherche. L'avenir de cette

formation est donc largement ouvert, à supposer que l'Université fasse preuve de volontarisme et qu'elle lui apporte son soutien. À l'inverse, toute rupture du lien avec les humanités serait définitive : une formation détruite ne se reconstruit pas.

Certes, l'on comprend bien la nécessité de mettre en place des stratégies de spécialisation conformes aux politiques de site de chaque établissement ; mais traduire cette nécessité par l'amputation de disciplines jugées mineures sur de purs critères comptables, sans prise en compte de leurs enjeux scientifiques, patrimoniaux et culturels, contredit directement la mission de transmission du savoir et de formation professionnelle que la République a confiée à nos Universités, dans l'idée de garantir un égal accès aux connaissances et aux compétences pour tous les étudiants du territoire national. De surcroît, en cette période où la réflexion sur les enjeux du multiculturalisme revêt une urgence indéniable, la mise en péril de formations dont l'apport sur ces sujets est évident ne paraît ni répondre aux besoins culturels de notre société, ni donner à notre institution les moyens de participer comme elle le doit à la vie intellectuelle de la collectivité.

Je ne puis donc qu'espérer, monsieur le Président, que les périls induits par cette réorganisation vous apparaîtront, et que vous aurez à cœur de préserver la formation de Lettres classiques que l'Université de Bourgogne a toujours dispensée pour le plus grand succès de ses étudiants.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Charles Guérin

Président de la 8^e section (Langues et littératures anciennes)
du Conseil national des Universités

